

Françafrique : les mauvais comptes des ONG



Thomas Porcher

Docteur en économie, consultant en stratégies pétrolières

La plainte déposée par deux ONG contre trois chefs d'Etat africains (Omar Bongo, Denis Sassou Nguesso et Théodoro Obiang) est un coup à trois bandes qui permet d'identifier très rapidement les points communs de ces chefs d'Etat : ils sont riches, ils gouvernent des pays pétroliers donc censés être riches, et leurs populations sont très pauvres. De cette équation ne peut ressortir qu'une seule solution : les populations sont pauvres car ces chefs d'Etat captent la production pétrolière destinée à l'ensemble du pays.

Cependant les erreurs sont fréquentes dans l'utilisation des indicateurs. Prenons le cas de la République du Congo qui, pour une population de 3 millions de personnes, a un PIB de 3 milliards de dollars, soit un produit brut par habitant de 1 000 dollars par an. Ce chiffre est bien au-delà du seuil mondial de pauvreté monétaire d'un dollar par jour. Et c'est en confrontant ce chiffre aux statistiques de la Banque mondiale – qui évaluent un revenu inférieur

“40% du PIB congolais s'évapore avec les modalités du partage de la rente pétrolière et de la dette gagée sur le pétrole. Bien sûr, on ne peut pas ignorer la corruption. Mais elle n'explique pas tout. Et l'utilisation d'indicateurs erronés par les ONG ne facilite guère le dialogue”

à 700 dollars par habitant au Congo – que beaucoup d'ONG et d'experts croient démontrer le haut niveau de corruption au Congo. Selon certains observateurs, 300 dollars par habitant disparaîtraient chaque année à cause de la corruption. Mais en l'absence de prise en compte des modalités du partage de la rente (c'est-à-dire des contrats pétroliers), ces chiffres ne veulent rien dire. La moitié du PIB (soit 1,5 milliard de dollars par an) provient du pétrole. Ces ressources sont d'abord reversées largement aux compagnies à travers des contrats de partage de rente qui ne laissent au Congo qu'un tiers de sa production, soit 500 millions de dollars. Le simple reversement de la part du pétrole revenant à la compagnie pétrolière ampute donc le PIB du tiers de sa valeur.

Mais il faut encore soustraire le service de la dette gagée sur le pétrole (258 millions de dollars par an). Le revenu pétrolier restant ainsi provisoirement au Congo n'est plus que de 242 millions de dollars. Au final, le Congo ne dispose pas de 3 milliards de dollars, mais de 1,7 milliard de dollars, ce qui équivaut à 566 dollars par habitant et par an. Un chiffre largement inférieur aux estimations des ONG (1 000 dollars par habitant et par an) et en dessous du chiffre de la Banque mondiale (700 dollars par habitant et par an). 40% du PIB congolais, soit 1,3 milliard de dollars, s'est donc évaporé juste avec les modalités du partage de la rente pétrolière et de la dette gagée sur le pétrole. Bien sûr, on ne peut pas ignorer la corruption ; mais elle n'explique pas tout, et l'utilisation d'indicateurs erronés par les ONG ne facilite guère ni le dialogue ni le débat.